

Date de mise en ligne : 05/06/2023

Auteur : Mme le Maire de Romagné, Cécile PARLOT

Conseil municipal du 02/06/2023	
Conseillers :	
En exercice :	19
Présents :	12
Votants :	17 (5 pouvoirs)

- **2023/06-103 - Résultat du marché de fourniture et livraison de repas en liaisons chaude et froide pour le restaurant scolaire et l'accueil de loisirs**

⇒ **Est retenue** l'offre présentée par la société Convivio pour la fourniture et livraisons de repas en liaisons chaude et froide pour le restaurant scolaire et l'accueil de loisirs.

Approbation de la délibération à l'unanimité, par 17 voix pour, dont 5 pouvoirs.

- **2023/06-104 - Résultat du marché rédaction et impression du journal municipal- devis**

⇒ **Sont retenues** les propositions de l'entreprise Marketio pour la rédaction et de l'entreprise Arc-en-Ciel imprimeurs pour l'impression du journal municipal pour un marché d'un an, renouvelable trois fois ; Approbation de la délibération à l'unanimité, par 17 voix pour, dont 5 pouvoirs.

- **2023/06-105 - Marché illuminations de Noël- devis**

⇒ **Est retenue** la proposition de la SASU Illuxia pour la location de décorations de Noël, pour un marché de 3 ans. Approbation de la délibération à l'unanimité, par 17 voix pour, dont 5 pouvoirs.

- **2023/06-106 - Acquisition d'un tracteur pour les services techniques - devis**

⇒ **Est retenue** la proposition de la société Jardiman pour l'acquisition d'un tracteur John DEERE 4052M au montant total de 31 591.71 € HT, comprenant le tracteur, la prestation carte grise et l'extension de garantie. Approbation de la délibération à l'unanimité, par 17 voix pour, dont 5 pouvoirs.

- **2023/06-107 - Création de trottoirs résidence du Fresnais - devis**

⇒ **Est retenue** la proposition de la société Beaumont TP au montant de 19 231,39 € HT, visant à effectuer des travaux de création de trottoirs au Fresnais ; Approbation de la délibération à l'unanimité, par 17 voix pour, dont 5 pouvoirs.

- **2023/06-108 - Acquisition de matériel numérique et mobiliers divers pour l'école Lucie Aubrac - devis**

⇒ **Est retenue** la proposition de la société Micro-C pour l'acquisition de matériel numérique pour les classes maternelles de l'école Lucie Aubrac au montant de 2 869,66 € HT, le devis de la société Mary

Majuscule pour du mobilier au montant de 2666,48 € HT et le devis de la société UGAP au montant de 712,46 € HT pour du mobilier. Approbation de la délibération à l'unanimité, par 15 voix pour, dont 4 pouvoirs et 2 abstentions dont un pouvoir.

- **2023/06-109 - Personnel – contrat d'apprentissage – Devis de formation**

⇒ **Est approuvé** le recours à un contrat d'apprentissage pour un agent pour une formation DEJEPS ; le coût prévisionnel global de l'agent et de la formation serait de 29 010.62 €.
Approbation de la délibération à l'unanimité, par 17 voix pour, dont 5 pouvoirs.

- **2023/06-110 - Personnel – contrat d'apprentissage – Plan de financement prévisionnel, demande de subvention**

⇒ **Autorise** Madame le Maire à solliciter l'ensemble des subventions possibles relatives au contrat d'apprentissage DEJEPS et notamment le FIPHFP pour un montant prévisionnel de 24 344.30 €.
Approbation de la délibération à l'unanimité, par 17 voix pour, dont 5 pouvoirs.

- **2023/06-111 - Budget principal 2023 – Décision modificative n°1**

⇒ **Approbation** de la décision modificative n°1.
Approbation de la délibération à l'unanimité, par 17 voix pour, dont 5 pouvoirs.

- **2023/06-112 - Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 01/01/2024**

⇒ **Est autorisé** le changement de nomenclature budgétaire et comptable des budgets de la Commune de Romagné à compter du 01/01/2024 .
Approbation de la délibération à l'unanimité, par 17 voix pour, dont 5 pouvoirs.

- **2023/06-113 - Ecole Sainte Anne – demande de subvention pour la garderie périscolaire**

⇒ **Approbation** du versement d'une subvention de 2500 € pour le fonctionnement de la garderie de l'école Sainte Anne. Approbation de la délibération à l'unanimité, par 17 voix pour, dont 5 pouvoirs.

- **2023/06-114 - Demande de subvention exceptionnelle du club cycliste de Romagné**

⇒ **Refus** d'octroi d'une subvention exceptionnelle au club cycliste de Romagné pour réduire le coût de la vaisselle louée le 18/03/2023 dans le cadre de la location de l'Atrium.
Approbation de la délibération à l'unanimité, par 17 voix pour, dont 5 pouvoirs.

- **2023/06-115 - Demande de subvention exceptionnelle des résidences de Mué/Parcé/ Luitré-Dompierre**

⇒ **Refus** d'octroi d'une subvention exceptionnelle aux résidences de Mué, Parcé, Luitré/Dompierre pour les aider à financer une armoire sécurisée à pharmacie d'un montant total de 631.69 € TTC.
Approbation de la délibération à l'unanimité, par 17 voix pour, dont 5 pouvoirs.

- **2023/06-116 - Relais Petite Enfance Am Stram GRam – RPE Javené – Lécousse – Romagné – Saint-Sauveur-des-Landes – Convention de fonctionnement**

⇒ **Approbation** de la nouvelle convention pour la période 2023-2025 relative au fonctionnement et au financement du RPE AM STRAM GRAM entre les communes de Javené, Lécousse, Romagné et Saint Sauveur-des-Landes. Approbation de la délibération à l'unanimité, par 17 voix pour, dont 5 pouvoirs.

Fait à Romagné le 05/06/2023

Le Maire



Cécile PARLOT

